

BUDGET - FINANCES

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

<p>Conseil régional Réunion des 30 juin et 1^{er} juillet 2005</p>
--

Intervention de Josiane Corbic **Décision modificative n°2 au budget 2005**

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,

La seconde décision modificative au budget 2005, que vous nous présentez, comporte de nouvelles avancées à mettre au bilan de la gauche régionale.

Si dans de nombreux domaines, on est sur des ajustements au regard des crédits consommés, certains engagements nouveaux sont à souligner.

Ainsi, le soutien aux organisations syndicales va dans le bon sens. Il s'agit d'un premier acte de reconnaissance de l'utilité des syndicats.

Nous sollicitons davantage les représentants des salariés, des agents des services publics, et du monde agricole et c'est tant mieux.

Il est en effet indispensable de donner toute sa place au dialogue social alors que le syndicalisme est touché par la crise de l'engagement collectif, et contribuer ainsi à revivifier la démocratie.

D'autre part, la montée en puissance de l'échelon régional implique une mobilisation plus importante des organisations syndicales à ce niveau.

Celles-ci ont besoin de moyens pour fonctionner, pour former des militants et ainsi apporter toute leur capacité d'analyse et de réflexion à la société.

Cette première étape, qui serait de 150 000 euros en année pleine, aidera les militants syndicaux à s'investir davantage.

On entend parfois dans les rangs de droite critiquer cette mesure, mais on est loin des sommes versées à divers titres.

Mais quand on sait que les chambres consulaires de Bretagne reçoivent plus d'Un million d'euros chacune, il est juste que les organisations syndicales, qui jouent un rôle

irremplaçable, aient les moyens de leur fonctionnement.

À noter aussi dans cette DM, un élargissement du dispositif de soutien aux emplois-jeunes.

Nous allons également accompagner la coordination des réseaux d'accueil, d'information et d'orientation pour l'emploi et la formation, et notamment pour faciliter l'accès à l'information des jeunes.

Les transports collectifs bénéficient d'une hausse de leurs crédits avec 17,5 millions d'euros en AP et 9 millions en CP. Ces engagements nouveaux permettront de développer le ferroviaire en améliorant le confort des TER et d'accélérer les travaux sur Rennes-Brest et Rennes-Quimper. Ils facilitent aussi des investissements plus importants sur l'aéroport de Brest.

La culture et le sport ont une rallonge de 2 millions d'euros en AP et 1 million en CP.

La politique du logement se précise, avec un budget en hausse de 2 millions d'euros en autorisation de programme et en crédit de paiement. Les propriétaires modestes bénéficieront d'un coup de pouce pour améliorer leur habitat en complément de l'aide de l'ANAH.

Enfin, cette DM propose des créations de postes dans les services de la Région, qui nous semblent absolument indispensables, pour mettre en œuvre une politique voulue par les Bretonnes et les Bretons.

Il en est ainsi des travaux dans les lycées, qui non seulement pourront être mieux suivis dans leur exécution, les délais, mais aussi au plan de la qualité, pour le bien être des lycéennes et lycéens.

Ces emplois publics sont des emplois utiles, pérennes et durables, et qui finalement ne coûtent pas si cher à la collectivité, comparés à ceux financés par des exonérations et aides diverses, comme l'a rappelé Eric Berroche, et qui sont plus qu'aléatoires.